

Liminaire de la CFTC CSAL-FS du 23 juin 2026



Monsieur le président,

L'ensemble de la fonction publique n'en peut plus.

Après avoir été pendant des années la cible d'une partie de la classe politique afin de détourner l'attention de la population des résultats médiocres de nos dirigeants, après avoir subi pendant près de 20 ans des suppressions d'effectifs, et par conséquent, l'augmentation mécanique de la charge de travail individuelle, après vu notre pouvoir d'achat largement amputé par le blocage du point d'indice, c'est la revalorisation automatique du SMIC qui attire l'attention sur les fonctionnaires. C'est même la presse qui s'est ému du décalage flagrant entre le traitement des agents de l'État et la réalité de la vie en France.

L'état est obligé de compenser le salaire des fonctionnaires passé en dessous du SMIC. Un coup d'œil aux grilles indiciaires suffit pleinement à comprendre l'ampleur des dégâts : l'évolution d'un agent d'administration est de 21 points sur toute sa carrière ! Un agent 2ème classe prends 10 points d'indice sur les 8 premières années, le contrôleur 2ème classe prends 4 points d'indices les 6 premières années, avec un point à 4,92€ brut...

Peut-être tenons-nous là, une piste pour résoudre le manque d'attractivité de la fonction publique ?

Nous voici à l'aune de nouvelles annonces : cette fois-ci, on cible les arrêts maladie puisque à partir de septembre 2026, ils seront plafonnés en première prescription et en prolongation. Cette mesure lancée à grand renfort de communication cible les abus selon le gouvernement. Il ne se passe pas un mois sans une nouvelle attaque contre le service public ou ses agents. De loin, ça ressemble à du harcèlement.

Entre le manque d'attractivité, le moral des agents public en berne, la multiplication des événements dramatiques qui ont touché la DGFIP, la baisse générale de motivation, la contractualisation des emplois qui précarise les agents...

Alors on multiplie les plans : la santé mentale, les primes de rattrapage obligatoires, l'observatoire interne, journées de cohésion...

Les solutions sont pourtant claires : redonner de la valeur au travail des agents, non pas en communiquant, ou avec une simple tape sur l'épaule, mais en compensant au moins l'inflation au niveau salarial, parce que la perte de pouvoir d'achat équivaut à une non reconnaissance de la valeur du travail. Autre solution, arrêter de supprimer des emplois afin d'éviter d'augmenter la charge de travail.

Au niveau local, nous parlerons à nouveau aujourd'hui des problèmes du plateau d'assistance de l'ESI de Strasbourg. Nous sommes opposés à toute mesure discriminatoire concernant les télétravailleurs du plateau d'assistance, que ce soit les horaires imposés en contradiction avec la note de service, ou bien que ce soit les préconisations du médecin du travail refusées par l'administration.

La CFTC est attachée au bien être des agents au travail, et cet objectif ne doit pas passer uniquement par de la communication, ce sont des mesures fortes qui sont nécessaires. C'est uniquement par des actions liées au bon sens qui permettront d'éviter du mal être et des drames.